

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

19<sup>ème</sup> année - N° 3324 - Jeudi 24 Janvier 2019 - Prix : 200 Fc

**ELECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE**

## Près de 20 candidats à l'assaut de Beit-Salam



**Prières aux heures officielles  
Du 21 au 25 Janvier 2019**

Lever du soleil:

05h 54mn

Coucher du soleil:

18h 40mn

Fadjr : 04h 44mn

Dhouhr : 12h 22mn

Ansr : 15h 55mn

Maghrib: 18h 43mn

Incha: 19h 57mn



**ELECTIONS ANTICIPÉES 2019**

**Mouigni Baraka promet de libérer  
les prisonniers politiques**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)**

## ELECTIONS ANTICIPÉES 2019

# Mouigni Baraka promet de libérer les prisonniers politiques

*Hier mercredi, l'ancien gouverneur de l'île de Ngazidja, Mouigni Baraka a annoncé officiellement sa candidature à l'élection présidentielle du 24 mars prochain mais aussi dévoilé la liste de ses gouverneurs dans l'ensemble des îles.*

**A**vant de se présenter à la Cour Suprême pour déposer officiellement sa candidature, Mouigni Baraka Said Soilih dévoile la liste des candidats qui iront avec lui au double scrutin du 24 mars et 21 avril prochain. Ainsi, Naguib Jonne, Ben Omar et Dr Djabir Abdou sont respectivement les candidats aux gouvernorats de Ngazidja, Anjouan et Mohéli. Devant une foule nombreuse, Mouigni Baraka a expliqué le choix de ces personnalités.

« Tout d'abord, à Ngazidja, je voulais prendre le député Hadjira mais je

me suis dit qu'il faut respecter les coutumes et traditions comoriennes. C'est pourquoi j'ai choisi un homme de confiance », qualifie-t-il, avant d'ajouter que « ceux d'Anjouan et de Mohéli, tout le monde les connaît pour leur abnégation envers leurs îles respectives ».

Au cours de cet événement, l'ancien chef de l'exécutif de Ngazidja a dévoilé aussi les raisons qui l'ont incité à briguer à la magistrature suprême du pays. Mouigni Baraka promet de libérer tous les prisonniers politiques au lendemain de sa victoire. « Dès la proclamation de ma victoire, je vais libérer les gens qui sont incarcérés pour rien », s'engage-t-il. D'après l'ancien gouverneur de Ngazidja, dès l'arrivée au pouvoir du président Azali en 2016, le pays a commencé à perdre ses pères.

« Notre frère Azali a supprimé certaines institutions de l'Etat, notamment



Mouigni Baraka se déclare candidat à la présidentielle

la cour constitutionnelle, bafoué les accords de Fomboni avant de supprimer la tournante. Il faut lui barrer la route à tout prix », martèle-t-il. Il promet comme les autres candidats de faire re-

venir la tournante en 2021 à Anjouan. Car, selon lui, la présidence tournante est gage de stabilité et la maintenance de l'équilibre des îles.

**Ibnu M. Abdou**

## ELECTIONS ANTICIPÉES DE 2019

# Pas de recours possible pour les candidats non inscrits sur les listes électorales

*Le fichier électoral a été arrêté le 24 décembre dernier, 90 jours avant le premier tour des prochaines échéances électorales. Les listes sont désormais affichées. Et ceux qui ne sont pas inscrits n'ont aucune possibilité de recours.*

**L**e fichier électoral a été arrêté le 24 décembre dernier. Il dénombre 308 311 inscrits sur toute l'Union des Comores. Les listes électorales sont affichées dans les diverses localités du pays. Selon le commissaire de la Commission Electorale Nationale Indépendante, chargé des relations politiques avec les partis politiques, les médias et de la société civile, Soilihi Abdallah, « tous ceux qui se sont inscrits notamment lors de la dernière révision exceptionnelle sont enrôlés ».

En revanche, ceux qui ne le sont



pas « ne peuvent pas introduire un recours », explique Soilihi Abdallah, « au risque d'empiéter sur le calendrier électoral ». Tout ce qu'ils peuvent faire, « c'est attendre la prochaine révision exceptionnelle ». Qui aura lieu bien après la tenue des élections de mars et avril prochains.

Autre question qui risque de s'inventer en cette période de pré-campagne, les procurations. Un électeur absent peut choisir un autre électeur pour voter à sa place selon les consignes du premier. La procuration est une disposition du code électoral.

Sauf que lors des élections prési-

dentielles et gubernatoriales de 2016, par « consensus », les partis politiques dans leur grande majorité avaient opté pour l'interdiction des fameuses procurations, considérées comme faisant le lit de la fraude électorale.

Fsy

**La Gazette  
des Comores**

**l'information libre  
à votre portée**

Quartier Badjanani BP 2216  
Moroni Comores

Tél:(269) 773 91 21

**ou**  
333 26 76

E-mail: [la\\_gazette@comorestelecom.km](mailto:la_gazette@comorestelecom.km)

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

## Près de 20 candidats à l'assaut de Beit-Salam

*Ils sont près de 20 à lorgner sur le palais résidentiel de Beit-Salam.*

*En 2016, il y en avait 8 de plus. Mais seulement 25 avaient été retenus par la Cour constitutionnelle.*

Le dépôt des candidatures pour l'élection présidentielle de mars 2019 a pris fin ce 23 janvier, à 23h59. A l'heure où nous mettions sous presse, près de 20 personnes avaient fait acte de candidature.

A commencer par celui se qui présente à sa propre succession, le président Azali Assoumani. L'actuel gouverneur Hassani Hamadi, lui vise plus que le governorat et s'invite dans la danse.

Il faudra aussi compter avec les finalistes de l'élection de 2016, Mohamed Ali Soilihi, issu de l'Updc et Mouigni Baraka Said Soilihi du Rdc, par ailleurs ancien gouverneur de l'île de Ngazidja.

Le parti Juwa se présente à ces élections en rang dispersé. Il y a le candidat investi par la principale formation d'opposition, le député Ibrahim Mohamed Soulé. Et pas moins de 3 dissidents. Said Jaffar El-Macelie et Me Mahamoud Ahmada sont aussi en lice ainsi que Me Fahmi Said Ibrahim.

La liste est encore longue. Toujours du côté de l'opposition, le leader historique du Front Démocratique, Moustoifa Said Cheikh sera de la partie,

ainsi que l'ancien secrétaire général de la Convention pour le Renouveau des Comores, Hamidou Karihila.

Le leader du Ridja, Said Larifou compte lui aussi concourir à la fonction de la magistrature suprême, tout comme son confrère, Me Ibrahim Mzimba. Le député Ali Mhadji, transfuge lui aussi de la Crc ne compte pas rester sur le banc de touche.

Pour les outsiders, l'on note la présence de l'ancien chef d'Etat-major, Mohamed Soilihi (Camapagnar) et de l'ancien doyen à la faculté de sciences, Dr Achmet Said

Cette fois encore, la diaspora compte au moins un postulant, Salim Saandi, du parti Al-Qamar. L'entrepre-

neur Bourhane Abdallah établi à Mayotte n'est pas en reste.

Soilihi Mohamed Soilih, actuel ambassadeur des Comores aux Etats-Unis d'Amérique, compte troquer les rues de New-York pour celles menant à Beit-Salam.

En 2016, il y avait eu 28 candidats déclarés. La défunte Cour constitutionnelle n'en avait retenu « que » 25. Sa remplaçante, la cour suprême publiera un arrêt provisoire des candidats entre le 30 et le 31 janvier. La liste définitive des candidats autorisés à concourir pour la magistrature suprême devrait être connue dans la première dizaine de février.

Fsy

## POLITIQUE

## Le Mouroua n'envoie pas de candidats aux élections de 2019



Le parti Mouroua devant la presse sur les élections anticipées

*Le parti Mouroua a organisé hier mercredi une conférence de presse pour parler des prochaines échéances électorales. Le président de cette formation politique a annoncé que le parti ne présentera pas de candidats aux élections présidentielles ni à celle des gouverneurs.*

Le parti Mouroua s'est prononcé hier sur les élections présidentielles et des gouverneurs des îles. Et il ne présentera pas

de candidats aux élections présidentielles ni à celle des gouverneurs. Ceci s'explique par la situation politique qui prévaut dans le pays ces derniers temps. Le président du parti Mouroua reste convaincu que ces élections n'ont aucune base constitutionnelle. « Les assises et le référendum étaient un moyen pour le président Azali Assoumani de s'éterniser au pouvoir et nous, nous n'allons pas le cautionner, déclare Said Abass Dahalane. Nous sommes face à une véritable forfaiture

qui appelle à la mobilisation des forces vives de la Nation pour provoquer la déroute du régime par les moyens démocratiques disponibles ».

Une autre motivation qui a poussé le Mouroua à ne pas se présenter à ces élections reste le comportement des partis politiques comoriens. Le parti avait entrepris toutes les initiatives pour aboutir à une candidature unique de l'opposition, mais il s'est heurté au refus des autres formations politiques. « Les alliances politiques continuent de ressembler plus à une juxtaposition d'intérêts individuels qu'à une force collective unie autour d'un projet partagé au service d'un intérêt général », avance-t-il. `

Lors de son intervention, le président du Mouroua a montré ses inquiétudes quant à aux conditions de sécurisation des élections tant au niveau intérieur qu'à l'extérieur. « Cette élection est une élection de transition qui ne dit pas son nom. C'est une technique pseudo légale pour pérenniser un coup de force constitutionnel », dit-il. M. Dahalane affirme en retour l'appartenance du parti à l'opposition libre et démocratique, et qu'il se réserve le

droit inaliénable de faire ses choix et positionnement à partir du lancement officiel de la campagne électorale sur la base de son programme et ses principes qu'il a toujours défendus.

MY

## La Gazette des Comores

## Directeur général

Said Omar Allaoui

## Directeur de la publication

Elhad Said Omar

## Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

## Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

## Chronique Sportive

B.M. Gondet

## Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

## Responsable commercial

Mariama Mhoma

## Documentation archiviste

Rahamatouallah Youssouf

## Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

## Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## AFFAIRES DES TAXES À LA MA-MWÉ

# Le secteur privé et les organisations professionnelles préoccupées

*Les organisations professionnelles et entrepreneurs se sont retrouvées hier mardi au siège de la Fédération des Consommateurs Comoriens dans le but de se concerter sur la question des taxes de la Ma-mwé. Une rencontre est attendue ce mercredi avec les dirigeants de la société pour trouver une solution.*

La question des taxes est toujours au cœur des débats. Mardi dernier, plusieurs organisations professionnelles telles que la Nouvelle OPACO (Organisation Patronale des Comores), l'ADRIKNI (une association des femmes de Moroni) et la FCC (Fédération des Consommateurs Comoriens) plus quelques entrepreneurs et des représentants des

villages se sont rencontrées au siège de la FCC.

Cette rencontre avait pour but de se concerter sur les taxes prélevées sur les factures d'électricité par la Ma-mwé. Ainsi plusieurs énigmes concernant l'harmonisation des taxes ont été soulevées mais aucune d'elles n'a été résolue. « Nous nous sommes rassemblés pour un seul objectif précis : trouver une solution adéquate concernant les impôts, car il est difficile de bénéficier des services de la Ma-mwé avec des prélèvements titanesques des taxes », lance Saïd Abdallah Mchagama, président de la Fédération des Consommateurs Comoriens (FCC).

Toutefois, ce dernier a fait savoir qu'ils n'ont pas pu arriver à un consensus valable. « On s'est posé des ques-



tions sur la légalité que nous n'avons pu éclaircir. On a donc demandé un rendez-vous avec la direction de la Ma-mwé afin d'engager des négociations », poursuit-il. Suite à cette rencontre, un grand rendez-vous est prévu

aussi ce jeudi 24 janvier entre l'ensemble des organisations professionnelles et la Mamwe.

**Kamal Gamal**

## ENERGIE À ANJOUAN

## Une solution pour le générateur de la centrale de Trénani



*La direction régionale de SONELEC a demandé à la direction générale de lui autoriser d'acheter un générateur CAT pour mettre fin aux délestages qui sévissent Anjouan ces derniers temps. Un avis favorable leur a été donné par le directeur général de SONELEC.*

Dans un courrier, le directeur régional de SONELEC a annoncé au directeur général

de la même entreprise de la panne d'un de leurs générateurs installé par M. Bernard à la Centrale de Trénani. Ce dernier a sollicité l'achat au comptant du même générateur pour répondre aux besoins de sa clientèle. Pour se faire, cette dernière propose de suspendre leurs salaires du mois de Janvier ainsi que certains travaux en cours pour honorer la moitié de la facture.

Elle sollicite en retour à la direction régionale d'intervenir auprès de l'Etat

pour régler l'autre moitié afin d'obtenir le générateur dans les meilleurs délais pour réduire la dureté du délestage. Le directeur général de SONELEC a montré que le problème a été résolu. « La pièce a été retrouvée et je pense que le moteur va être mis sur pied dans les meilleurs délais », déclare Saïd Abdou Mdahoma, le directeur général de SONELEC, joint au téléphone par La Gazette des Comores. Ce dernier a annoncé que la société attend 7 nouveaux générateurs dans les jours à venir. Actuellement, la centrale de Trénani se limite à un maximum de 3 Mégawatts sur demande de 7 Mégawatts pour éclairer toute l'île.

Depuis quelques jours, une rumeur selon laquelle la direction de SONELEC aurait viré plus de 150 personnes a circulé. Interrogé sur cette question, le directeur général de SONELEC parle directement d'une intox. Selon Saïd Abdou Mdahoma, après la création de SONELEC et de SONEDE, la maison procède à un redéploiement de l'effectif. « Maintenant on n'a pas Ma-

mwé, on doit procéder à une répartition des effectifs afin que les deux sociétés fonctionnent de manière efficace », conclut le directeur général de SONELEC.

**MY**

### Numéros utiles

#### Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

#### Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

#### Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

#### Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

#### Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

#### Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

#### Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40

#### MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

# Dernier comité de pilotage du Programme Amcc-Comores, vers des nouvelles perspectives

Après sa conférence sur la restitution finale des données issues de ses activités, le Programme Amcc-Comores a tenu son dernier comité de pilotage mardi dernier à Moroni. L'agenda a porté sur le bilan global du programme et les perspectives pour les Comores. L'ouverture de la rencontre a été effectuée par le représentant de l'Ordonnateur national du FED (Fonds européen de développement) en la personne du directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget. Dans son allocution, il a salué le travail qui a été mené, en le plaçant dans le cadre général de notre pays, dans sa lutte contre le changement climatique.

Le régisseur M. Mohamed Ali Mlazahe, a présenté le bilan des actions et les perspectives. Son intervention a porté sur l'actualisation des données cartographiques et a montré qu'une grande partie des informations des cartes de base ont été mises à jour. Le projet a appuyé la production d'outils et le partage d'informations géographiques relatives au



changement climatique ainsi que la collecte des données existantes et les informations de base sur le changement climatique.

Par ailleurs, le projet a appuyé la mise en place d'un plaidoyer national destiné à promouvoir la connaissance et la prise en compte du changement climatique. Il a donc appuyé le renforcement de la planification et coordination intersectorielle nationale sur les aspects changement climatique par la création d'une sous-commission Climat au sein de la Commission Natio-

nale du Développement Durable (Cnnd), animée par la cellule projet. C'est ainsi qu'un arrêté portant création du comité a été signé le 17 septembre 2018.

Par ailleurs, une étude de faisabilité pour un observatoire national sur le climat a été réalisée. Le projet a appuyé aussi les instances décisionnelles afin que le CC soit mieux intégré dans les politiques et stratégies dans le secteur du « transport », ainsi que sur la question « prévention et gestion des risques naturels et climatiques ».

Le régisseur n'a pas manqué de rappeler les difficultés auxquelles le projet a eu à faire face, notamment les problèmes de logistique dans la phase de démarrage et le fait que l'équipe était réduite face aux activités. Cela avait ralenti le démarrage de certaines activités. Cela s'est aussi reflété dans le suivi des activités communautaires.

Le personnel du projet étant très réduit, au vu de la surcharge de travail de la cellule de gestion de l'AMCC, c'est dans ce contexte que les échanges avec les projets se faisaient avec beaucoup de retard. A cela s'ajoute la courte durée des projets, par conséquent, certaines activités n'ont pas été réalisées et cela a affecté négativement aux résultats des projets.

Au vu de l'ensemble, le projet semble avoir atteint ses objectifs. Aussi, concernant les perspectives, le régisseur s'est montré optimiste dans la mesure où l'existence du comité national changement climatique et les différentes démarches engagées permet d'accéder à la facilité AMCC+ pour le premier semestre 2019.

Mmagaza

## FORMATION SUPÉRIEURE

## Le SUFOP et l'ANAM sensibilisent les étudiants comoriens sur les métiers de la mer



Hier mercredi, le Service Universitaire de Formation Permanente (SUFOP) et l'Agence Nationale des Affaires Maritimes a organisé une conférence sur les métiers de la mer. Cette rencontre a vu la participation des étudiants, la direction de l'Agence Nationale des Affaires Maritimes ANAM, avec l'ensemble des membres

de cette direction.

Ce séminaire sous le thème « les métiers liés à la mer » a pour but de montrer aux étudiants, les possibilités de formation qui existent dans affaires maritimes. Une aubaine pour les étudiants d'enrichir leurs connaissances dans les affaires mari-

times en sachant qu'il y a des formations internes que dans les écoles et l'université. « Notre mission est d'organiser des formations pour les étudiants en matière d'orientation puisque le service d'orientation n'existe pas en tant que tel. Nous avons appelé les étudiants pour les initier sur les métiers liés à la mer, montre Ibouroi Ali Tabibou, le directeur du service universitaire de la formation continue. C'est pour cela qu'on a fait venir l'ANAM pour bien exposer au séminaire. Nous espérons que ces étudiants présents vont comprendre l'importance de cette rencontre ».

Après l'analyse faite par l'ANAM, elle a remarqué qu'il y a un manque des jeunes comoriens dans les métiers liés à la mer. A cet effet, l'ANAM et le SUFOP ont appelé les étudiants afin de les sensibiliser sur les formations maritimes. « Il n'y a que des malgaches et

des tanzaniens qui font les métiers de la mer, et pourtant il existe des formations, des écoles et même des bourses pour cela. D'ailleurs, je vous rappelle que l'année dernière, on avait 10 bourses que l'Organisation Maritime Internationale (OMI) nous a octroyées. Nous avons fait des publications dans la presse et on a envoyé aussi les dossiers à l'université et aucun n'a répondu », indique Saïd Salim DG de l'ANAM, avant d'ajouter que « mais cette année, une seule personne a retiré le dossier et elle va partir le mois de juin prochain à l'université maritime mondiale de Suède pour une formation de deux ans. Le patron de l'ANAM montre que les Comores sont des îles et appelle les étudiants comoriens à s'intéresser davantage aux métiers de la mer.

Nassuf Ben Amad

## FOOTBALL : CHAMPIONNAT (D1), 2E JOURNÉE (SUITE ET FIN)

## Un score de parité salvateur pour les Abeilles (2-2)

Le week-end, la Ligue de Ngazidja avait programmé les deux matches de retard, faute de terrains inoccupés, comptant pour la 2e journée du championnat (D1) : Abeilles # Aventure club (2-2) et Amicale # Usm (0-1). Toute nuance gardée, les Abeilles ont pu exploiter à bon escient l'opportunité offerte par cette 2e journée pour s'éloigner de la lanterne rouge, laissant grelotter dans leur sillage Amicale club de Chezani-Mboinku. Les libérateurs sont Tela et Abdallah.

Le dimanche 20 janvier 2019, les Abeilles de Mbudadju ont pu accueillir Aventure club de Wela-Mitsamiouli à Mitsoudje, leur terrain de prédilection. Menés depuis la 1ère période, les ambassadeurs de

Mbudadju ont su renverser la situation dans le dernier quart d'heure du temps réglementaire. Tela Zafidine et Abdallah Mlimi ont fait preuve de sang-froid dans la finition : le 1er a réduit le score (70e, 2-1), et a ravivé les ambitions. L'autre s'avère auteur du but de l'égalisation (85e, 2-2).

L'entraîneur Akoté Issa jubile : « Même avec un score nul, la morale des joueurs a remonté. L'absence de nos attaquants, l'un atteint du paludisme, et l'autre, pour un problème d'adduction, ont pesé lourd à l'organisation de la ligne offensive. Le week-end, le club Apaches nous attend devant son propre public. Mais, on est apaisé, car c'est un adversaire fraîchement promu en D1 comme nous ».

**Bm Gondet**

## A/ Classement général provisoire

Équipes	Mj	Mg	Mn	Mp	Bm	Be	Dff	Pts
Volcan :	2	2	0	0	5	2	+3	6
Jacm	2	2	0	0	6	3	+3	6
Apaches	2	1	1	0	3	2	+1	4
Usm	2	1	1	0	2	1	+1	4
Ngaya	2	1	0	1	3	3	0	3
Fc Male	2	1	0	1	3	3	0	3
Aventure	2	0	2	0	2	2	0	2
Élan	2	0	1	1	2	3	-1	1
Enfants Com.	2	0	1	1	2	3	-1	1
Usz	2	0	1	1	1	2	-1	1
Abeilles	2	0	1	1	3	5	-2	1
Amicale	2	0	0	2	1	4	-4	0

## B/ Calendrier (D1-J3), samedi 26 janvier 2019, vers 15h 00

A Moroni : Volcan # Élan club  
 A Male : Fc Male # Amicale club  
 A Mbeni : Usm # Enfants des Comores  
 A Mitsoudje : Jacm # Bonbon Djema  
 A Mitsamiouli : Apaches # Abeilles  
 A Wela-Mitsamiouli : Aventure Club # Ngaya

## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

## Ministère des Finances et du Budget

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. N°2019/002/RCIP4/AMI

## SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

« Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'une firme ou un consortium de firmes pour « Etude sur l'optimisation et l'informatisation d'un système d'appel d'offres public aux Comores »

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (P166737) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à l'« Etude sur l'optimisation et l'informatisation d'un système d'appel d'offres public aux Comores ».

## 1. Objectif de la mission

L'objectif de la mission est de : (i) cartographier et évaluer le processus existant pour l'administration des appels d'offres public afin d'optimiser, rationaliser et intégrer le processus interne et externe avant de le numériser ; (ii) définir un plan d'actions en vue de l'informatisation du processus, le cahier des charges de la plateforme pour la publication et la soumission en ligne des appels d'offres et de tout autre avis pour les marchés publics aux Comores, et les mesures d'accompagnement en vue de la mise en œuvre du projet.

## 2. Travaux à faire

Dans le cadre de la mission, le consultant aura à réaliser les travaux suivants :

(i) Evaluation de l'existant (ii) Elaboration d'un Plan d'optimisation du processus existants (iii) Elaboration d'un plan d'informatisation de la passation des marchés publics (iv) Préparation des cahiers des charges pour la plateforme informatique.

## 3. Profil du consultant

La mission sera confiée à un prestataire ou à un groupement de prestataires. Le consultant pilotant la mission devra démontrer une expérience internationale avérée dans la réforme et l'informatisation de la passation des marchés publics. Il devra réunir une équipe d'experts possédant aussi bien une expertise technique, opérationnelle, informatique que juridique par rapport aux thèmes à l'étude.

Les consultants intéressés doivent disposer d'une expérience d'au moins 10 ans et fournir les (i) références concernant l'exécution de contrats analogues, (ii) expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, (iii) disponibilité du personnel, ainsi que toutes autres informations complémentaires. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de

l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2016). La méthode de sélection est la « Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC) ».

L'intéressement manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de le retenir sur la liste restreinte. Le dossier de manifestation d'intérêt doit être rédigé en français.

Les consultants intéressés peuvent demander des informations en nous contactant à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le 31 janvier 2019 à 14 h 00 (heure locale).

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du projet RCIP4 « Manifestation d'intérêt N°2019/02/RCIP4/AMI – Intituler Le libellé », Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : rcip.procure@gmail.com.

Lancé le 17 Janvier 2019